

## Immobilier

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires – Collaborateurs – Rédacteurs d'actes – Professionnels de l'immobilier

#### NIVEAU

Pratique courante

#### DATES

27 octobre 2026

#### DURÉE

0.5 jour(s) (3,5 heures)

#### FORMAT

Présentiel

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigé, mais des connaissances en droit de la responsabilité et des assurances permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation Présentiel et Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : intra.

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi Univ-AT32-Notariat et assurance-construction obligatoire : les contrôles à opérer en matière de vente (session après-midi)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les principes et obligations du régime de l'assurance construction obligatoire dans le cadre des ventes immobilières
- Identifier et contrôler les assurances requises en fonction du type de transaction immobilière (VEFA, VIR, immeuble rénové, sinistré, etc.)
- Évaluer les risques de responsabilité civile du notaire liés au contrôle des assurances construction

### FORMATEURS

### CONTENU

Présentation générale du régime de l'assurance construction obligatoire

### LE PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE :

- Le périmètre inhérent au champ d'application de l'obligation d'assurance pour les différents types de ventes (VEFA sur Immeuble neuf/rénové, avec ou sans travaux réservés ; Vente achevée sur un Immeuble ayant fait l'objet de travaux depuis + ou – de 10 ans après la réception, VIR, la vente d'un immeuble sinistré)
- Le périmètre tel qu'organisé par l'Art L. 243-2 C. Ass. en assurance construction obligatoire

### QUELLE EST LA NATURE DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS RECEVABLES À SAVOIR "NOTE DE COUVERTURE" OU "ATTESTATION D'ASSURANCE" ?

- En matière de police DO
- En matière de police CNR
- En police RC décennale des constructeurs

### L'AMPLITUDE DU CONTRÔLE OPÉRÉ PAR LE NOTAIRE: SIMPLE CONSTAT DE L'EXISTENCE OU VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ DES GARANTIES SOUSCRITES ?

- Les modalités du contrôle de l'existence de la garantie
- Le contrôle de l'existence ne peut néanmoins pas devenir un contrôle de l'efficacité des garanties souscrites

### LA RESPONSABILITÉ CIVILE ENCOURUE PAS LE NOTAIRE EN CAS DE NON-RESPECT DE SON OBLIGATION DE CONSTATER L'EXISTENCE OU NON DES POLICES FIGURANT DANS LE PÉRIMÈTRE DE SON CONTRÔLE

- Les clauses spécifiques à insérer dans l'acte de vente en matière d'assurance construction obligatoire